



En effet, selon des études , L'éclairage public au Cameroun représente plus de 55% de la facture d'électricité de l'État.

C'est dans cette perspective que l'Etat camerounais, à travers le ministère de l'Eau et de l'Énergie, vient de mettre sur pied un programme de suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité dans le secteur public. D'après les porteurs de ce projet, il vise essentiellement à réduire les dépenses d'électricité de l'État, dont l'enveloppe atteint 41 milliards de FCFA par an selon une source digne de foi.

Le premier poste de consommation, selon une étude commandée par le gouvernement camerounais, est l'éclairage public. En effet, l'éclairage public représente plus de 55% de la facture d'électricité payée par l'État, apprend-on. l'étude révèle aussi de façon globale que les dépenses d'électricité de l'État camerounais résultent également d'une certaine surévaluation des besoins réels. De ce point de vue, l'État a souscrit pour une puissance globale de 40 MW, alors que le besoin réel est d'environ 11 MW seulement.